

Textes spirituels d'Ibn Taymiyya

V. *Samâ'* coranique et *samâ'* innové : de l'amour de Dieu à la déviance

Un soir de cet été, à Kairouan, dans la cour de la grande mosquée... Assis à l'entrée de la salle de prière, un bouquet de jasmin à la main, un shaykh enseigne la psalmodie du Coran à une foule pendue à ses lèvres... Entre une telle célébration de la Parole de Dieu, la « défonce » collective de certaines réunions soufies et le cérémonial éthéré de la danse des derviches mevlevi, infiniment variées sont les formes selon lesquelles les croyants pratiquent aujourd'hui le *samâ'*. S'agit-il à chaque fois d'une œuvre d'amour rapprochant le croyant de Dieu ? Ou n'y aurait-il pas lieu, souvent, de parler d'innovations impies ? La question reste aussi actuelle que jadis et la polémique la concernant, en laquelle se sont illustrés de grands noms de la pensée de l'Islam, n'est pas près de s'éteindre.

Au tournant des VII^e/XIII^e et VIII^e/XIV^e siècles, Ibn Taymiyya apparaît comme l'un des principaux adversaires d'un *samâ'* déviant. Qu'on se réfère à l'essence et à la finalité de la religion, au Coran, à la Tradition du Prophète, aux pratiques et aux dires des Compagnons, des trois premières générations, des grands imâms et des grands shaykhs mystiques, seul est en effet admissible, selon lui, ce qu'il appelle « le *samâ'* de la foi, coranique, prophétique, religieux, Légal », qui n'a rien de commun avec le type d'oratorio dansant, équivoque et enivrant, inventé par des soufis moins musulmans que libres penseurs.

Certes, la problématique du *samâ'* n'est pas le prolongement direct des thèmes auxquels les derniers *Textes spirituels* ont été consacrés. Si nous nous permettons de l'aborder à ce stade, c'est afin de présenter la matière d'un ouvrage tout récemment sorti de presse : notre traduction intégrale du *Livre du Samâ' et de la Danse*, compilation de pages d'Ibn Taymiyya sur la question réalisée, moins d'un siècle après sa mort, par un autre docteur hanbalite, le shaykh Muhammad al-Manbijî¹.

Le texte traduit ci-dessous, tiré du grand *Recueil des Fetwas*², aurait pu être intégré dans cette compilation. Sans être développée sous tous ses aspects, la critique taymiyyenne du *samâ'* innové s'y fonde en effet sur la même logique : alors qu'« assumer les vérités de la religion pour ce qui est de savoir, de dire et d'agir, de goûter et d'éprouver, la plupart des gens ne s'en satisfont pas, la preuve réunissant toutes les qualités consiste à s'en tenir au Livre et à la Tradition³. »

Affirmation qui conserve de nos jours toute sa pertinence...

1. *Musique et danse selon Ibn Taymiyya. Le Livre du Samâ' et de la danse (Kitâb al-samâ' wa l-raqs) compilé par le Shaykh Muhammad al-Manbijî*. Traduction de l'arabe, présentation, notes et lexique, « Études musulmanes, XXXIII », 1991, Vrin, Paris. ISBN 2-7116-1089-6. 150 FF. On trouvera dans la bibliographie de ce livre les références complètes des ouvrages auxquels nous renvoyons ci-dessous de manière abrégée.

2. *Majmû' al-Fatâwâ*, éd. IBN QÂSIM, t. X, p. 76, l. 3 - 81, l. 3.

3. *Livre du Samâ'*, notre trad., p. 81.

Traduction

[L'évolution historique de la pratique du *samâ'*]

[X, 76] D'aucuns, parmi les soufis, en vinrent à chercher à stimuler leur amour de Dieu par l'audition de quelque propos, selon des manières diverses, telles le *taghbîr*⁴ et le *samâ'* de la *mukâ'* et de la *tasdiya*⁵. Ils écoutaient des paroles et des poèmes en lesquels il y avait de quoi stimuler le genre d'amour qui est stimulant en tout cœur, [à savoir] ce qui se trouve là d'amour aussi bon pour celui qui aime les idoles, les croix, ses frères, son pays, les éphèbes et les femmes, que bon pour celui qui aime le Miséricordieux⁶.

Ceux des Shaykhs qui assistèrent à de tels *samâ'* posèrent cependant des conditions à sa pratique — le lieu, la capacité, la compagnie — ; parfois même ils posèrent, comme condition, le shaykh, qui protégerait du démon⁷.

D'autres par contre s'y laissèrent ensuite aller au point d'arriver, en le pratiquant, à diverses espèces d'actes de désobéissance et, même, à diverses espèces de perversité. Bien plus encore, des groupes en arrivèrent à la mécréance pure et simple en le pratiquant, selon qu'ils s'extasiaient sur la base de poèmes d'espèces diverses comportant de la mécréance et de l'hérésie. Comptant parmi les espèces de corruption les plus graves, la chose produisit pour eux les états lui correspondant⁸, de même que leurs actes d'adoration produisent, pour les associateurs et les Gens du Livre pratiquant l'adoration, quelque chose leur correspondant.

4. « Le *taghbîr* consiste à frapper avec des baguettes sur une peau et c'est ce qui donne une cadence à la voix de l'homme dans la mélodie; cela peut donc se rapporter à la voix de l'homme » (*MF*, t. XI, p. 576; voir aussi p. 629). Autre définition : « Frapper avec des baguettes sur les petits ronds en cuivre des tambours de basque (*jalâjil*), etc. » (*ibid.*, p. 532) ; voir *Livre du Samâ'*, notre trad., p. 70.

5. « La *tasdiya*, c'est claquer (*tasfîq*) des mains et la *mukâ'*, c'est comme un sifflement (*safîr*), etc. » (*ibid.*, p. 55). Voir *Coran*, VIII, 35 : « Leur prière auprès de la Maison n'est que sifflements et claquements de mains... ».

6. Sur l'ambiguïté du *samâ'* et la nature équivoque de l'extase qu'il provoque, voir *Livre du Samâ'*, notre trad., p. 97-98.

7. Voir *ibid.*, p. 96.

8. Il s'agit d'états de transe et d'ivresse démoniaques pouvant conduire jusqu'au meurtre ; voir *ibid.*, p. 128-129.

[La voie de l'amour en Islam : l'obéissance stricte aux Messagers]

Ce que savent ceux des shaykhs qui réalisent les choses, c'est qu'il en va ainsi qu'al-Junayd l'a dit — que Dieu lui fasse miséricorde ! — : « Celui qui se fait un devoir du *samâ'* se laisse séduire par lui tandis que celui que le *samâ'* prend fortuitement y trouve de la tranquillité⁹. » C'est-à-dire que se réunir pour un tel *samâ'*, récemment inventé, n'a été ni prescrit par la Loi, ni ordonné, de même qu'adopter une telle pratique comme religion et comme moyen de se rapprocher de Dieu.

Les moyens de se rapprocher de Dieu et les actes d'adoration, on ne les tirera en effet que des Messagers — sur eux les prières de Dieu et Son salut de paix ! De même donc qu'il n'est d'autre interdit que ce que Dieu a interdit, ni d'autre religion que ce que Dieu a prescrit. « Ou bien [77] ont-ils », a dit le Dieu Très-Haut, « des associés qui leur auraient prescrit, comme religion, des choses que Dieu n'aurait pas autorisées¹⁰ ? »

Voilà pourquoi le Très-Haut a dit : « Dis : « Si vous aimez Dieu, suivez-moi ; Dieu vous aimera et vous pardonnera vos péchés¹¹. » Il a fait que, pour les serviteurs, aimer Dieu implique nécessairement de suivre Son Messager et Il a fait que, de leur part, suivre Son messager implique nécessairement, pour Dieu, de les aimer.

« Tenez-vous en au Chemin et à la Route (*sunna*) ! » a dit Ubayy Ibn Ka'b¹² — Dieu soit satisfait de lui ! « Il n'est en effet pas de serviteur qui, sur le Chemin et la Route, se rappelle Dieu et dont la peau frissonne¹³, par peur de Dieu, sans que ses fautes tombent de lui comme les feuilles sèches tombent de l'arbre. Il n'est pas de serviteur qui, sur le Chemin et la Route, se rappelle Dieu, isolé, les yeux débordant¹⁴, par crainte de Dieu, sans que le

Feu ne le touche jamais. Assurément, aller avec modération (*iqtisâd*) sur un chemin, sur une route, est meilleur que faire effort (*ijtihâd*) à contre-chemin et contre-route. Faites donc attention que vos actions soient modération et effort sur la Voie (*minhâj*) des Prophètes et leur Route ! »

Ceci est développé ailleurs.

[Contre le *samâ'* innové : la Loi, les trois premières générations, les imâms]

Si ceci¹⁵ était de ce qui est ordonné, est aimable, et grâce à quoi les cœurs sont rendus bons, pour l'Adoré, pour l'Aimé, ce serait de ce qui est prouvé par les preuves de la Loi.

On le sait d'autre part, durant les trois générations privilégiées dont le Prophète a dit — que Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! — : « La meilleure des générations est la mienne, celle en laquelle j'ai été suscité¹⁶. Puis ce sont ceux qui viennent après eux, puis ceux qui viennent après eux¹⁷ », ni au Hedjaz, ni en Syrie, ni au Yémen, ni en Iraq, ni en Égypte, ni dans le Khorassan, parmi les Gens du Bien et de la Religion, il n'en est qui se soient réunis pour ce *samâ'* innové en vue de rendre les cœurs bons.

Voilà pourquoi les imâms, tels l'imâm Ahmad¹⁸ et d'autres, l'ont réprouvé.

Al-Shâfi'î l'a même compté parmi les inventions des libres penseurs (*zindîq*) lorsqu'il a dit : « Je me suis opposé à Bagdad à une chose que les libres penseurs ont inventée, qu'ils nomment *battre la candise* (*taghbîr*) et par laquelle ils écartent les gens du Coran¹⁹. »

9. Sur la signification de cette sentence, voir *Livre du Samâ'*, notre trad., p. 96-97.

10. *Coran*, XLII, 21.

11. *Coran*, III, 31.

12. Ubayy b. Ka'b b. Qays al-Ansârî al-Khazrajî, Abû l-Mundhir (*ob.* 19/640 ou plus tard). Sur ce Compagnon, « maître des récitateurs du Coran » (IBN HANBAL, *Musnad*, t. I, p. 375), voir IBN AL-ATHÎR, *Usd al-Ghâba*, t. I, p. 49-51.

13. Voir *Coran*, XXXIX, 23 : « Les peaux de ceux qui craignent leur Seigneur en frissonnent ».

14. Voir *Coran*, V, 83 : « Et quand ils entendent ce qui a été descendu vers le Messager, tu vois leurs yeux déborder de

larmes... ».

15. C'est-à-dire pratiquer le genre de *samâ'* innové décrit *supra*.

16. Sur cette traduction de *ba'atha*, voir *Textes spirituels II*, p. 10.

17. Sur cette tradition, voir MUSLIM, *Sahîh*, *Fadâ'il al-sahâba*, bâb 52 (t. VII, p. 184-185); pour les autres références, voir A. J. WENSINCK, *Concordance*, t. V, p. 372. La troisième génération, celle des « Suivants des Suivants », s'est éteinte à la fin de la dynastie umayyade et au début de la dynastie 'abbâside, c'est-à-dire vers 132/750 (*MF*, t. X, p. 357).

18. Sur la position d'Ahmad b. Hanbal vis-à-vis du *samâ'*, voir *Livre du Samâ'*, notre trad., p. 71.

19. Sur cette sentence, voir *ibid.*, p. 70.

[Entendre n'est pas écouter. Importance de l'intention (niyya)]

À l'écoute (*istimâ'*) qui n'est point un objectif pour l'homme, ni prohibition ni blâme ne s'appliquent, les imâms s'accordent à le dire. Voilà pourquoi le blâme et l'éloge s'appliquent seulement à l'écoute, pas à l'audition. Celui qui écoute le Coran en est récompensé, tandis que celui qui l'entend sans que cela soit pour lui un objectif, sans le vouloir, n'en est pas récompensé. « Les actes valent en effet par les intentions²⁰. » De même, si quelqu'un entend, sans que ce soit pour lui un objectif, de ces choses divertissantes qu'il est prohibé d'écouter, ce n'est pas nocif pour lui. Si quelqu'un entend un vers correspondant en lui à un certain état et qui stimule ce que, de lui, il y a de calme et de louable, qui houspille ce qu'il y a de lui qui reste en place et est aimable, ou qui en est une représentation imagée et s'en rapproche, ce n'est pas de ce qui lui est prohibé. Le louable, l'excellent, c'est le mouvement de son cœur — que Dieu et Son Messager aiment — vers Son amour, lequel inclut de faire ce que Dieu aime et d'abandonner ce que Dieu réprouve.

Il en va comme pour ce jeune homme qui fut emporté par un vers²¹, ayant entendu quelque'un dire :

*Chaque jour tu es changeant,
Il serait plus beau, dans ton cas, d'agir
autrement*²².

Il en avait tiré une allusion (*ishâra*) correspondant à son état. Les allusions relèvent en effet du domaine de la comparaison (*qiyâs*), de la considération d'une chose à titre d'exemple (*i'tibâr*) et de l'usage des paraboles²³.

20. Sur cette tradition, voir AL-BUKHÂRÎ, *Sahîh, Bad' al-wahy, bâb 1* (t. I, p. 6); pour les autres références, voir A. J. WENSINCK, *Concordance*, t. VII, p. 55.

21. Litt. : « ... qui traversa un vers de part en part. »

22. L'histoire du « jeune homme à la cruche et au froc rapiécé » qui mourut à l'audition de ce distique est racontée en détail dans la plupart des traités de soufisme ; voir par exemple HUIJWIRÎ, *Somme spirituelle*, trad. MORTAZAVI, p. 461; AL-QUSHAYRÎ, *Al-Risâla*, éd. de 1367/1957, p. 156 ; AL-GHAZÂLÎ, *Ihyâ'*, livre XVIII, trad. D. B. MACDONALD, *Emotional Religion in Islâm as affected by Music and Singing*, in *JRAS*, 1901, p. 708.

23. Sur ces divers modes de connaissance, voir le passage de MF traduit dans notre *Aspects de la vision en Islam. Vision et perception selon Ibn Taymiyya*, in *Voir*, n° 2, p. 24-31, avril 1991, Centre de recherche sur les aspects culturels de la vision,

[Le samâ' des croyants selon le Coran. Blâme de ceux qui s'en détournent]

La question du *samâ'* est importante et vaste; nous en avons parlé ailleurs. Ce qui est visé ici, c'est que les objectifs recherchés par ceux que la volonté anime (*murîd*)²⁴ sont atteints par le *samâ'* de la foi, coranique, prophétique, religieux, Légal, qui est le *samâ'* des Prophètes, le *samâ'* de ceux qui savent, le *samâ'* de ceux qui connaissent, le *samâ'* des croyants. « Voilà », a dit le Dieu Très-Haut, « ceux que Dieu a comblés de Ses grâces, [79] parmi les Prophètes de la descendance d'Adam, parmi ceux que Nous avons portés avec Noé, parmi la descendance d'Abraham et d'Israël, parmi ceux que Nous avons guidés et que Nous avons élus. Quand les Versets de Celui qui fait miséricorde leur étaient psalmodiés, ils tombaient prosternés, en pleurs²⁵. » Le Très-Haut a aussi dit : « Ceux à qui la Science a été donnée auparavant, lorsque [le Coran] leur est psalmodié, tombent prosternés le menton contre terre. Ils disent : « Gloire à notre Seigneur ! La promesse de notre Seigneur s'est accomplie ! » Ils tombent le menton contre terre, en pleurs; et cela accroît leur humilité²⁶. » — « Lorsqu'ils entendent ce qu'on a fait descendre vers le Messager, tu vois leurs yeux déborder de larmes, vu ce qu'ils connaissent du Réel²⁷. » — « Les croyants sont seulement ceux dont les cœurs frémissent au Rappel de Dieu, dont Ses versets, lorsqu'on les leur psalmodie, augmentent la foi, et qui se confient en leur Seigneur²⁸. » — « Dieu a fait descendre le plus beau des récits : un Livre dont les parties se ressemblent et se répètent. Les peaux de ceux qui craignent leur Seigneur en frissonnent, puis leurs peaux et leurs cœurs s'adoucissent au Rappel de Dieu²⁹. »

De même qu'Il a fait l'éloge de ceux qui se tournent vers ce *samâ'*, Dieu a blâmé ceux qui s'en

Ligue Braille, Bruxelles, p. 30.

24. C'est-à-dire les soufis, qui « ont construit leur doctrine sur la volonté » ; voir *Livre du Samâ'*, notre trad., p. 81.

25. *Coran*, XIX, 58. Ibn Taymiyya ne cite que le début et la fin du verset.

26. *Coran*, XVII, 107-109. Ibn Taymiyya ne cite que le début et la fin de ce passage du Coran.

27. *Coran*, V, 83.

28. *Coran*, VIII, 2.

29. *Coran*, XXXIX, 23. Ibn Taymiyya ne cite pas la fin de ce verset mais écrit seulement « etc. » (*al-âya*).

détournent, par exemple en disant : « Un tel parmi les gens, dénué de science, se paie des propos divertissants afin d'égarer du Chemin de Dieu et de tourner les choses en dérision. — Ceux-là subiront un tourment avilissant ! Quand nos Versets lui sont psalmodiés, il tourne le dos, orgueilleux, comme s'il ne les avait pas entendus, comme s'il avait un poids dans les oreilles. Annonce-lui un tourment douloureux³⁰ ». Le Très-Haut a également dit : « Ceux qui, lorsqu'on leur rappelle les versets de leur Seigneur, ne se jettent pas à terre en sourds et en aveugles³¹. » Et encore : « Qu'ont-ils à se détourner du Rappel, comme des onagres épouvantés fuyant devant une lionne³² ? »

Le Très-Haut a aussi dit : « Les pires bêtes, auprès de Dieu, sont assurément les sourds, les muets, qui ne raisonnent pas. Si Dieu avait reconnu en eux quelque bien, Il aurait fait qu'ils entendent. Mais même s'Il avait fait qu'ils entendent, ils tourneraient encore le dos, en se détournant³³. » — « Ceux qui mécroient disent : « N'écoutez pas ce Coran, moquez-vous en ! Peut-être l'emporterez-vous³⁴ ! » — « Qu'ont-ils à [80] se détourner du Rappel, comme des onagres épouvantés fuyant devant une lionne³⁵ ? »

De pareils versets sont nombreux dans le Coran.

[Le *samâ'* des croyants, les grands shaykhs, les Compagnons et le Prophète]

Voilà quel était le *samâ'* des Anciens de la communauté, des plus grands de ses shaykhs et de ses imâms, tels les Compagnons, les Suivants et les shaykhs qui vinrent après eux, comme Ibrâhîm Ibn Adham³⁶, al-Fudayl Ibn 'Iyâd, Abû Sulaymân al-Dârânî, Ma'rûf al-Karkhî, Yûsuf Ibn Asbât³⁷,

Hudhayfat al-Mar'ashî³⁸, et leurs semblables.

'Umar Ibn al-Khattâb — Dieu soit satisfait de lui ! — disait à Abû Mûsâ l-Ash'arî³⁹ : « Ô Abû Mûsâ, rappelle-nous notre Seigneur ! » Il récitait alors le Coran et eux d'entendre et de pleurer.

Quand les Compagnons de Muhammad — que Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! — se rassemblaient, ils ordonnaient à l'un d'entre eux de réciter le Coran tandis que le reste écoutait.

Il est également établi, dans le *Sahîh*, que le Prophète — que Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! — passa près d'Abû Mûsâ l-Ash'arî alors qu'il récitait le Coran, se mit à écouter sa récitation et dit : « Assurément, à cet homme a été donnée une des flûtes de la famille de David⁴⁰. »

Le Prophète dit aussi : « Je suis passé près de toi hier, alors que tu récitais le Coran, et je me suis mis à écouter ta récitation. Et son interlocuteur⁴¹ de répondre : « Si j'avais su que tu écoutais, j'aurais rendu, pour toi, ma voix encore plus jolie. » C'est-à-dire : *je l'aurais, pour toi, embellie*.

Il a également dit — que Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! : « Ornez le Coran de vos voix⁴² ! »

« Dieu », a-t-il dit, « prête plus l'oreille à un homme à la voix belle en train de réciter le Coran que le maître d'une esclave-chanteuse à sa chanteuse⁴³. » *Prêter l'oreille*, c'est-à-dire *écouter*, de même qu'Il a dit : « ... qu'il prêtera l'oreille à son Seigneur, et fera ce qu'il doit faire⁴⁴ », c'est-à-dire : *qu'il écoutera*.

Il a également dit — que Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! : « À rien Dieu n'a prêté l'oreille

30. *Coran*, XXXI, 6-7. Ibn Taymiyya ne cite que le début et la fin de ce passage du Coran.

31. *Coran*, XXV, 73.

32. *Coran*, LXXIV, 49-51.

33. *Coran*, VIII, 22-23. Ibn Taymiyya ne cite pas la fin de ce verset mais écrit seulement « etc. » (*al-âya*).

34. *Coran*, XLI, 26.

35. *Coran*, LXXIV, 49-51.

36. Ibrâhîm b. Adham b. Mansûr (Abû Ishâq) al-'Ijlî, célèbre soufi du Khorassan (*ob.* 161/777-8); voir KALÂBÂDHÎ, *Traité de soufisme*, trad. DELADRIÈRE, p. 202, n° 6 ; HUIWIRÎ, *Somme spirituelle*, trad. MORTAZAVI, p. 133-135.

37. Yûsuf b. Asbât b. Wâsil al-Shaybânî, soufi mort vers 196/811-812 ; voir KALÂBÂDHÎ, *Traité de soufisme*, trad. DELADRIÈRE, p. 204, n° 20.

38. Soufi mort en 207/822-823 ; voir *ibid.*, p. 204, n° 18.

39. Abû Mûsâ b. Qays al-Ash'arî, Compagnon du Prophète très apprécié pour la façon dont il récitait le Coran et chef militaire (*ob.* 42/662 ?); voir L. VECCIA VAGLIERI, art. *al-Ash'arî*, *A.M.*, in *Enc. de l'Islam*, Nouv. éd., t. I, p. 716-717.

40. Voir notamment AL-BUKHÂRÎ, *Sahîh*, *Fadâ'il al-Qur'ân*, *bâb* 31 (t. VI, p. 195) et IBN HANBAL, *Musnad*, t. II, p. 369. Pour les autres références, voir A. J. WENSINCK, *Concordance*, t. II, p. 343.

41. Selon AL-QUSHAYRÎ (*Risâla*, p. 153), il s'agit de Mu'âdh, Compagnon du Prophète.

42. Voir AL-BUKHÂRÎ, *Sahîh*, *Tawhîd*, *bâb* 52 (t. IX, p. 158). Pour les autres références, voir A. J. WENSINCK, *Concordance*, t. II, p. 376.

43. Voir notamment IBN HANBAL, *Musnad*, t. VI, p. 19-20. Pour les autres références, voir A. J. WENSINCK, *Concordance*, t. V, p. 506.

44. *Coran*, LXXXIV, 2.

comme Il l'a prêtée à un Prophète à la voix belle en train de psalmodier le Coran de vive voix⁴⁵. »

Et aussi : « Celui qui ne psalmodie pas le Coran n'est pas des nôtres⁴⁶. »

[Les effets du *samâ'* des croyants]

[81] En fait d'extases sublimes, de généreuses gustations et d'accroissement des connaissances et des états corporels, ce *samâ'* comporte des choses pour lesquelles aucun discours n'est assez ample et qu'aucun livre ne contiendrait ; de même que dans la méditation du Coran⁴⁷ et sa compréhension il y a, comme accroissement de science et de foi, quelque chose dont aucun exposé ne ferait le tour.

Quelques pensées d'Ibn Taymiyya

L'expérience (*wujûd*) de la douceur de la foi dans le cœur ne provient pas d'un amour de la compensation, non encore advenue. Au contraire, celui qui n'agit qu'en vue de gages n'expérimente comme état, en son action, que la fatigue, la peine, et quelque chose qui l'endolorit. Si l'amour de Dieu et de Son Envoyé ne signifiaient rien d'autre que l'amour de la rétribution à laquelle le serviteur parviendra, il n'y aurait pas ici la douceur de la foi dont le serviteur fait l'expérience en son cœur, alors qu'il se trouve dans la demeure de l'obligation (*taklîf*) et de l'épreuve (*imtihân*).

(*Minhâj al-Sunna*, t. III, p. 101)

Chaque fois que, dans le cœur, il y a de l'amour pour autre chose que Dieu, il y a en lui, proportionnellement, servitude vis-à-vis d'autre chose que Dieu. Chaque fois que, en lui, il y a servitude vis-à-vis d'autre chose que Dieu, il y a en lui, proportionnellement, de l'amour pour autre chose que Dieu. Or tout amour qui n'est pas « pour Dieu » (*li-Llâh*) est vain, et toute action par laquelle n'est pas voulue la Face de Dieu est vaine. Le monde d'ici-bas est maudit, et maudit est ce qui s'y trouve, à l'exception de ce qui est « pour Dieu ». Or n'est « pour Dieu » que ce que Dieu et Son Messager aiment, à

45. Voir particulièrement AL-BUKHÂRÎ, *Sahîh, Tawhîd, bâb* 52 (t. IX, p. 158) et IBN HANBAL, *Musnad*, t. II, p. 450. Pour les autres références, voir A. J. WENSINCK, *Concordance*, t. V, p. 16.

46. Voir AL-BUKHÂRÎ, *Sahîh, Tawhîd, bâb* 44 (t. IX, p. 154). Pour les autres références, voir A. J. WENSINCK, *Concordance*, t. V, p. 16.

47. Voir *Coran*, IV, 82 : « Ne méditent-ils donc pas le Coran ? ».

savoir ce qui est prescrit par la Loi (*mashrû'*). Toute action par laquelle est voulue une autre chose que Dieu n'est pas « pour Dieu ». Toute action qui ne correspond pas à la Loi de Dieu n'est pas non plus « pour Dieu ». N'est « pour Dieu », au contraire, que ce qui réunit ces deux qualités : être « pour Dieu » et correspondre à l'amour de Dieu et de Son Messager. Il s'agit de ce qui est obligatoire (*wâjib*) et de ce qui est aimable (*mustahabb*). Ainsi dit-Il : « Quiconque espère la rencontre de son Seigneur, qu'il agisse vertueusement et n'associe rien à l'adoration de son Seigneur⁴⁸ ! » Il y a donc nécessité, immanquablement, de l'agir vertueux — à savoir ce qui est obligatoire et ce qui est aimable —, et il faut immanquablement que [cet agir] se fasse totalement pour la Face du Dieu Très-Haut.

(*MF*, t. X, p. 213)

« Il est avec vous où que vous soyez. Et Dieu voit ce que vous faites⁴⁹. » Le sens de Ses paroles « Il est avec vous » n'est pas qu'Il serait mélangé à la création. Ceci, en effet, la langue ne l'implique pas nécessairement, et cela va à l'encontre de ce sur quoi il y a consensus des Anciens de la communauté, à l'encontre aussi de la nature donnée (*mâ fatara 'alay-hi*) par Dieu à la création.

La lune, par contre, est l'un des signes de Dieu, d'entre les plus petites de Ses créatures : posée dans le ciel, elle est avec le voyageur où qu'il soit, et avec celui qui ne voyage pas.

(*MF*, t. III, p. 177-178)

« Il m'incombe d'obéir à Dieu et à Son Messager, et d'obéir aux détenteurs de l'autorité quand ils m'ordonnent d'obéir à Dieu. Si par contre ils m'ordonnent de désobéir à Dieu, il n'y a pas à obéir à une créature en désobéissant au Créateur. Le Livre et la Tradition le prouvent, et les imâms de la communauté se sont accordés à le dire. « Ô vous qui croyez, » a dit le Très-Haut, « obéissez à Dieu, obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent l'autorité. Si vous controveusez sur quelque chose, déférez-la à Dieu et au Messager, si vous croyez en Dieu et au Jour dernier. Ce sera le mieux et l'arrangement le meilleur⁵⁰. »

(*MF*, t. III, p. 249)

« Il n'y a point d'imâm dont des groupes ne se réclament et qui, de ceux-ci, ne soit innocent. »

(*MF*, t. III, p. 185)

48. *Coran*, XVIII, 110.

49. *Coran*, LVII, 4.

50. *Coran*, IV, 59.